nous aurions pu être maintes fois à la merci des Etats-Unis. Il est indubitable que, s'ils se décidaient à entrer en guerre avec nous avant l'ouverture de la navigation, nous ne pourrions faire passer de canonnières ang laises par les canaux du St. Laurent, qui sont d'un accès si facile pour l'ennemi, et que, sans trop de difficulté, il pourrait rendre inutiles comme voies navigables. Quant au canal Rideau, comment pourrions-nous y faire passer des canonnières, bien qu'il est une certaine classe de ces vaisseaux qui pourrait peut-être y passer?
M. H. MACKENZIE exprime un doute

sur ce dernier point.

Col. HAULTAIN-Oui; je crois que les écluses de ce canal ont une longueur de 130 pieds, et permettraient à une certaine classe de canonnières d'y passer; mais, comme l'a fait remarquer mon hon. ami, le canal Rideau serait tout de même inutile, attendu que la seule voie pour s'y rendre est celle du canal de Grenville, dont les écluses n'ont que 70 pieds de long. Ainsi, nous serions donc entièrement à la merci des Etats-Unis, car, à moins d'être maîtres du lac Ontario, la province supérieure tomberait inévitablement entre les mains de l'ennemi. Eh bien! M. l'ORATEUR, il me semble que tous nos intérêts-au point de vue de la politique, du commerce et des défenses, - et les circonstances où nous nous trouvons, parlent en faveur d'une union des provinces anglaises. Les motifs et les interêts qui l'exigent sont si grands que je suis surpris de voir que, tout en désirant que ces provinces restent indépendantes des Etats-Unis, il se trouve des députés qui hésitent à adopter ce projet, non pas parce que je le trouve parfait, mais parce qu'il est le seul qui nous soit offert. (Ecoutez! écoutez!) Je passe maintenant à quelques observations sur le caractère de l'opposition, que je trouve en quelque sorte remarquable, mais qui est certainement hétérogène. La grande différence qui existe entre elle et le gouvernement me semble être celle-ci: ce dernier est désireux de consolider, d'édifier, tandis que le seul but de l'opposition, le seul but qui maintient intacts ses rangs, me paraît être celui de détruire, d'affaiblir et de diviser. (Ecoutez! écoutez!) Plusieurs des observations que ses divers membres ont fait entendre auraient pu être faites aussi bien contre elle-même que contre le gouvernement. Pour me servir d'une phrase usitée chez le militaire, je dirai que ses membres ont lutté entre eux; mais, comme ce n'est qu'une

guerre de mots et d'arguments qu'ils se sont faite, ils peuvent encore se combattre, bien que, logiquement parlant, ils soient hors de combat. L'un dit qu'un changement est devenu nécessaire; un autre pense le contraire et désire que nous restions comme nous sommes. Un troisième est contre la confédération parce qu'il croit que, jusqu'ici, le principe fédéral n'a produit que l'impuissance, tandis qu'un quatrième ente sur co principe ses espérances pour le gouvernement futur de l'univers. Un autre ne veut entendre parler que d'une union législative, et cela quand il sait, je pense, que beaucoup d'entre ceux qui agissent dans le même sons que lui scraient prêts à nous menacer d'une rébellion si seulement on essayait d'établir une union législative. La plus grande des variétés d'opinion existe dans cette opposition, et, ainsi que je l'ai déjà dit, elle offre le spectacle d'une réunion des plus hétérogènes, dont le seul but est la destruction.

M. T. C. WALLBRIDGE-Sous ce rapport, quel est le spectacle offert par le

gouvernement?

Col. HAULTAIN-Les membres du gouvernement ont un but commun. Ils se sont réunis non pour lutter l'un contre l'autre en faveur d'opinions et de principes différents, mais pour s'entendre, comme des hommes raisonnables, dans l'accomplissement d'un grand but qui leur est commun, et ils ont délibéré sur ce qui rencontrerait le mieux les vues de chacun, c'est-à-dire en se faisant de mutuelles concessions. En cela, ils se sont conformés à la loi qui lie la société, et sans laquelle la société ne peut exister. se sont unis dans cet esprit afin d'augmenter les forces de ces provinces et la puissance de l'empire auquel elles appartiennent : mais je ne vois rien d'analogue chez l'opposition. Je n'entends pas dire qu'elle s'est formée pour préparer et proposer au pays quelque projet préférable à celui qui est actuellement soumis à notre adoption, et de ce silence je mo plains amérement. Je maintiens que l'importance de cette question devrait l'obliger à ne pas se prévaloir de ce qu'on appelle ordinairement la latitude de l'opposition parlementaire Les circonstances où se trouve le pays sont trop graves pour que nous nous faisions un jouet d'une parcille question. Si nous présentons à la chambre une mesure qui peut obvier aux difficultés de notre position, je dis que les hon. messieurs qui s'opposent au projet ne remplissent pas leur devoir envers le pays, et qu'ils n'ont pas